



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique et réglementation

Question écrite n° 18107

### Texte de la question

M. Leonce Deprez demande à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de lui préciser les perspectives des réflexions du conseil scientifique de l'évaluation, chargé d'évaluer le bien-fondé des politiques publiques, qui était saisi d'un « vaste projet d'évaluation de la formation professionnelle des adultes ». Il précisait alors (28 juin 1994) que « le moment est venu de tenter une appréciation globale des conditions et des effets de l'intervention de l'Etat pour la formation professionnelle des demandeurs d'emploi ».

### Texte de la réponse

La question de l'honorable parlementaire relative aux réflexions du conseil scientifique de l'évaluation auquel a été soumis un projet d'évaluation de la formation professionnelle des adultes appelle les remarques suivantes : en premier lieu, le projet d'évaluation présenté conjointement par le ministre du budget et le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle concerne les actions de formation financées en totalité par l'Etat au bénéfice des demandeurs d'emploi adultes. En second lieu, l'évaluation projetée consistera, dans un premier temps, à exploiter naturellement la masse des travaux existants sur le sujet et à en expertiser tant la qualité que l'exhaustivité. À l'issue de cette phase méthodologique, de nouvelles pistes de travail pourront être élaborées par l'instance d'évaluation et notamment l'exploration des points sur lesquels le gisement d'informations disponibles n'apparaît pas satisfaisant. Le conseil scientifique d'évaluation, qui a auditionné les porteurs de projet, a considéré que cette méthode était satisfaisante. Il a, de surcroît, émis des recommandations ayant trait, notamment, au champ de l'évaluation et à la formulation des questionnements qui sous-tendent ce projet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Deprez Léonce](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18107

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** travail, emploi et formation professionnelle

**Ministère attributaire :** travail, emploi et formation professionnelle

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 septembre 1994, page 4552

**Réponse publiée le :** 21 novembre 1994, page 5799